

Réunion du Conseil d'établissement  
École de Carillon  
Le mercredi 20 octobre 2021  
18 h 30 – 21 h  
Séance virtuelle

## **Procès-verbal**

### **Sont présents :**

Caroline Taillon, directrice  
Fanny Barrière, enseignante  
Denise Chartrand, enseignante  
Sébastien Rousseau, enseignant  
Marie-Li Roy, psychoéducatrice  
Brigitte Bélanger, parent  
Rémi Bureau, parent  
Julie Fournier, parent  
Audrey Mercier, parent  
Vanessa Sandoval Romero, parent substitut

### **Sont absentes :**

Geneviève Blais, enseignante  
Anne-Séverine Guitard, parent

### **Public présent :**

Julie Blanchet, parent substitut

### **Secrétariat :**

Rémi Bureau

---

## **1. Vérification du quorum et mot de bienvenue**

Quorum à 18h30. Brigitte Bélanger souhaite la bienvenue à toutes et à tous. C'est Vanessa Sandoval Romero qui est présente en remplacement de Anne-Séverine Guitard. Geneviève Blais est aussi absente à cause d'un conflit d'horaire avec un autre engagement. Elle ne pourra finalement pas faire partie du CÉ cette année. La direction s'occupera de trouver une autre personne.

## **2. Présentation des membres du CÉ 2021-2022**

Chacun des membres réalisent une courte présentation de soi afin de faire connaissance. Anne-Marie Laverdure, technicienne au service de garde, ne fera pas officiellement partie du CÉ mais participera aux réunions lorsque requis.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

Le point 13.d Décret 816-2021 est ajouté. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec cette modification.

Proposé par : Sébastien Rousseau  
Secondé par : Julie Fournier

## **4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 7 septembre 2021**

Les membres présents lors de la réunion du 7 septembre approuvent à l'unanimité le PV tel quel.

Proposé par : Audrey Mercier  
Secondé par : Denise Chartrand

## **5. Élections aux postes**

Ce sont des postes pour les parents. Les mandats sont d'un an. Les nominations pour la présidence et la vice-présidence ont été réalisées après la soirée de l'assemblée générale des parents du 22 septembre 2021.

### **- Présidence**

Brigitte Bélanger est proposée pour la présidence. Elle accepte.

Proposé par : Marie-Li Roy  
Secondé par : Audrey Mercier

### **- Vice-présidence**

Rémi Bureau est proposé pour la vice-présidence. Il accepte.

Proposé par : Marie-Li Roy  
Secondé par : Julie Fournier

#### - **Secrétariat**

Les parents sont d'accord pour se partager la tâche du secrétariat au cours de l'année entre les parents membres et les parents substitués (s'ils assistent à une rencontre). La présidence et la représentante au comité de parents (CP) sont déchargées de cette tâche. Ainsi, Rémi Bureau, Julie Fournier, Anne-Séverine Guitard ou l'un des 4 parents substitués auront à faire 1 à 2 procès-verbaux pendant l'année. Rémi Bureau accepte de s'occuper du secrétariat pour la réunion en cours.

Proposé par : Rémi Bureau  
Secondé par : Julie Fournier

#### - **Représentant de la communauté**

Personne n'ayant été approché, le poste demeure vacant.

### **6. Suivi des dernières rencontres**

#### **a) Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents**

Très belle participation, car sur 69 inscriptions, 44 parents étaient présents lors de l'AGA. Plusieurs parents se sont impliqués aux différents comités et il y a eu des élections; ceci est très positif. La direction présente les résultats du sondage envoyé après l'assemblée. Dans les répondants, 50% en était à leur 1<sup>ère</sup> participation. Les 2/3 préfèrent en visioconférence pour l'an prochain. Les commentaires ressortent majoritairement positifs. Il est recommandé d'envoyer la procédure d'élection aux parents en même temps que l'ordre du jour l'an prochain. Seul bémol, la durée; 1 heure avait été annoncée mais l'AGA a plutôt duré 1h20.

Il est suggéré de parler, dans le prochain Info-Parents, du succès de l'AGA en même temps que les dates de réunions du CÉ seront données.

#### **b) Consultation des élèves**

Doit être faite au moins une fois par année. Aucune balise donnée par le gouvernement. Le CÉ de la dernière année a retenu deux sujets soit: l'environnement et les récréations.

Grâce à ces consultations, il serait souhaité de savoir :

- Est-ce que les élèves seraient partenaires pour amorcer un virage vert à l'école?
- Quel est le niveau de bien-être des élèves lors des récréations (dans l'optique de l'embellissement de la cour d'école)?

C'est le CÉ actuel qui décidera des modalités (quoi, qui, comment). Idéalement, un comité pourrait être formé de membres du CÉ, de l'OPP et du conseil des élèves pour s'occuper de ce dossier.

## **7. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement**

Cette formation s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissement. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la Loi sur l'instruction publique.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Brigitte Bélanger communiquera directement avec les nouvelles personnes au CÉ pour les guider dans leur formation. Caroline Taillon leur remettra aussi un cahier synthèse produit par le gouvernement. Il pourra y avoir à l'occasion des mini-séances de formation en début de réunion reliée aux thématiques qui seront traitées lors de ladite réunion (ou la suivante).

## **8. Dates des rencontres du conseil d'établissement**

Les dates seront publiées dans le prochain Info-Parents et sur la page du CÉ sur le site internet de l'école. Voici les dates convenues :

15 décembre 2021  
16 février 2022  
18 mai 2022  
15 juin 2022

## **9. Questions du public**

- Aucune question du public présent.
- Brigitte demande des précisions concernant la faille de sécurité au CSSRS en lien avec Teams. Est-ce que cela a affecté l'école Carillon? Non, l'école n'a pas été touchée.
- Brigitte demande des précisions concernant les enfants qui viennent d'avoir 12 ans ou qui l'auront prochainement, est-ce que le CSSRS prend en charge la vaccination contre la Covid-19 comme l'an dernier? La direction n'a pas de nouvelle pour l'instant.
- Brigitte demande des précisions concernant les mesures sanitaires et la ventilation. La direction mentionne que les mesures en place l'an dernier sont reconduites.

## **10. Sujets à adoption**

### **a) Règles de régie interne du CÉ 2021-2022**

Le document des règles de régie interne du CÉ 2021-2022 est adopté tel quel et à l'unanimité.

Proposé par : Julie Fournier  
Secondé par : Vanessa Sandoval Romero

## **11. Sujets à approbation**

### **a) Activités et sorties éducatives, culturelles et sportives**

La direction rendra disponible un fichier de partage où nous pourrons retrouver par niveau toutes les activités et sorties à approbation. Le document sera disponible pour les prochaines rencontres.

Les élèves du préscolaire ont participé à une activité liée à la sécurité en transport scolaire le 8 septembre 2021. Les frais de 400\$ de location d'autobus scolaire ont été imputé à la mesure dédiée *École inspirante* du budget de l'école. Cette sortie a pour objectif de modéliser les comportements attendus.

Aussi, il y a eu sortie au Mont-Giroux pour les classes de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> années et la classe de Fanny les 5-6-7 octobre 2021. Il y avait des parents accompagnateurs et l'autobus a été payé par l'école.

Proposé par : Vanessa Sandoval Romero  
Secondé par : Sébastien Rousseau

### **b) Contenu éducation à la sexualité (dépôt de document et procédure)**

La direction présente les feuillets disponibles pour les parents expliquant les thèmes et contenus par niveau ainsi que la façon que cela sera intégré dans la pédagogie. Ces feuillets seront envoyés par courriel. Les membres approuvent à l'unanimité ces modalités d'intégration du contenu d'éducation à la sexualité.

Proposé par : Julie Fournier  
Secondé par : Denise Chartrand

## **12. Sujets à consultation**

### **a) Démarche PALVI**

La direction nous présente le plan d'action pour l'année 2021-2022. Un sondage sera effectué auprès des élèves de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en novembre. Les résultats, en lien avec le projet éducatif, ainsi que les actions à prendre seront présentés au CÉ en décembre. Plus tard dans l'année, un autre sondage sera effectué auprès des élèves. Il y aura révision des documents (code de vie, PALVI) s'il y a lieu. Les membres sont favorables à ce plan d'action.

## **13. Informations de la direction**

### **a) Suivi budgétaire : Mesures dédiées 2020-2021**

La direction présente l'utilisation des mesures dédiées pendant l'année scolaire 2020-2021. Les sommes dépensées en trop ont été imputées au budget de l'école. Les informations complètes sur le bilan budgétaire de l'année dernier de l'école seront présentées à la prochaine réunion.

### **b) Tests rapides de dépistage de la COVID-19**

Une éducatrice du service de garde a été identifiée afin de faire passer les tests. Ces tests ne remplacent toutefois pas les tests réguliers dans les centres de dépistage et la nécessité de garder à la maison notre enfant s'il présente déjà des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19 avant d'amorcer sa journée à l'école. À ce propos, si des élèves présentent déjà des symptômes dès leur arrivée à l'école ou dans l'éventualité où l'école n'est pas en mesure de faire des tests rapides (ex. : nombre d'élèves à tester trop élevé, ressources humaines non disponibles, etc.), les parents seront invités à venir chercher leur enfant.

Avant la pandémie, les parents d'un élève ne se sentant pas bien étaient déjà invités à venir chercher leur enfant, ce qui ne change donc pas les pratiques.

### **c) Marchethon**

L'activité de financement aura lieu cette année. Les enveloppes seront distribuées cette semaine. On demandera aux enfants de solliciter leur famille immédiate seulement (pas de porte-à-porte).

#### **d) Décret 816-2021**

Extrait d'un courriel du Secrétaire Général du CSSRS Donald Landry. Ces nouvelles dispositions concernent les postes non-comblés lors d'une assemblée générale.

##### **1. MISE EN CONTEXTE**

Le [décret 816-2021](#) a été publié dans l'édition du 30 juin 2021 de la Gazette officielle du Québec et prévoit, à la section II, p.3297, l'entrée en vigueur d'un règlement ayant un impact direct sur les conseils d'établissement (CÉ) et le comité de parents (CP).

##### **2. MODIFICATIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES**

- Une vacance au poste de représentants des parents sur le CÉ peut désormais être comblée par les membres du CÉ. Si un poste de représentant des parents n'est pas comblé lors de l'assemblée générale des parents, la situation est traitée comme une vacance au sens de l'article 55, alinéa 2 de la Loi sur l'instruction publique : le poste ainsi laissé vacant est comblé par un parent désigné par les autres parents membres du CÉ. Il n'est donc plus nécessaire de retourner en assemblée générale pour combler des postes de représentants des parents sur le CÉ si l'assemblée générale n'a pas permis de combler tous les postes de représentants des parents.
- Une vacance au poste de représentant de l'école au CP peut désormais être comblée par les membres du CÉ. Si un poste de représentant d'une école au CP demeure vacant suite à l'assemblée générale des parents ou devient vacant en cours d'année, le poste ainsi laissé vacant est comblé par un parent désigné par les parents membres du CÉ de l'école concernée.

##### **3. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Ces modifications sont en vigueur et d'application immédiate (30 juin 2021).

#### **14. Informations de la présidence**

La présidente souligne la participation positive du conseil et souhaite une bonne année à tous les membres.

#### **15. Informations des représentants au comité de parents**

Il y a eu élections aux différents postes, discussion sur le transport scolaire, présentation du document de projet de la révision de la politique des règles de transfert administratif des élèves, présentation par le Secrétaire Général des documents pour la révision de la politique des frais chargés aux parents. Notre représentante participe au comité pour la refonte de la politique des frais chargés

aux parents. Il devrait avoir de 4 à 6 réunions et le projet devrait sortir en décembre pour la prochaine mouture avec une approbation en mai.

Il y a des formations financées par le CP qui peuvent être organisées par l'OPP et offertes à tous les parents du CSS. Aussi, le CP a acheté des places pour des webinaires offerts par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

## **16. Informations de l'OPP**

Le comité a décoré l'école pour l'Halloween. Un Info-OPP sera envoyé aux parents par courriel. Projets discutés : défi de réduction des déchets, soirée cinéma, conférence pour les parents.

## **17. Informations de la Fondation**

Le fonctionnement de la Fondation devra être revu afin de mieux respecter le cadre légal.

## **18. Date de la prochaine rencontre**

Prochaine réunion le 15 décembre 2021.

## **19. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20 h 59.

Proposé par : Sébastien Rousseau  
Secondé par : Vanessa Sandoval Romero

---

Présidente

---

Directrice

## **Annexes**